

Lancement des "Mardis de l'Agirc-Arrco" : Un cycle de webconférences pour bien vivre son avancée en âge



Paris, 31 mars 2025

Avec le vieillissement démographique, la prévention de la perte d'autonomie est devenue un enjeu crucial de santé publique. Depuis plus de 40 ans, l'Agirc-Arrco, par le biais de sa politique d'action sociale, s'efforce de lutter contre les facteurs accélérant le vieillissement et la perte d'autonomie. C'est dans cette optique que l'Agirc-Arrco lance les "Mardis de l'Agirc-Arrco", un cycle de webconférences hebdomadaires qui se déroulera du 1er avril 2025 à fin mars 2026. Ces conférences, animées par des experts et des médecins des centres de prévention, visent à sensibiliser les assurés sur divers aspects du bien-être et de la prévention, en leur fournissant les clés du bien vieillir.

Plus de 18 000 inscrits par an aux webconférences Agirc-Arrco

Les webconférences sont des rendez-vous réguliers qui ont pour but d'aborder des thèmes concrets et pratiques, aidant ainsi les participants à mieux comprendre et gérer leur bien-être au quotidien. De plus, ils rappellent que les assurés peuvent bénéficier dès l'âge de 50 ans d'un bilan de prévention avec un médecin et un psychologue. Ces professionnels fourniront des conseils individualisés et pourront, si nécessaire, orienter vers des activités favorisant la forme et le bien-être.

En 2024, 36 webconférences ont été organisées sur la plateforme Happy Vision, réunissant près de 18 000 inscrits. Cela représente une augmentation de 14 % par rapport à 2023, témoignant de l'intérêt croissant des assurés pour cette initiative de l'Agirc-Arrco.

Chaque mardi, pendant 90 minutes, les inscrits auront la possibilité d'échanger de manière interactive avec un expert ou un médecin des centres de prévention Agirc-Arrco sur plusieurs des thèmes. Par exemple : Les habitudes de vie qui permettent de rester en forme et de se sentir bien dans sa peau. Autre thème, celui des solutions pour bien vivre son rôle d'aidant et pour prendre soin de son parent, son conjoint ou enfant sans sacrifier ses propres besoins.

Également accessibles en replay, « Les mardis de l'Agirc-Arrco » seront diffusées chaque mardi sur le site happyvisio.com. En plus des conférences, les participants auront la possibilité de réaliser un bilan de prévention dans un centre de prévention Agirc-Arrco.

Pour s'inscrire : [Nos conférences](#)

À propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 27 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,8 million d'entreprises adhèrent au régime. 14 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une retraite complémentaire Agirc-Arrco. Le montant total annuel des allocations versées par le régime s'élève à plus de 90 milliards d'euros. Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr